

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Affiché le

ID : 029-212902647-20230209-20230202-DE

L'an deux mil vingt-trois, le 9 février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire, et suivant convocation adressée individuellement le 2 février.

Corentin PARENT est absent excusé.

La secrétaire de séance est Valérie PAUL.

Membres en exercice : 15	Présents : 14	Votants : 14	Pour : 0	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	---------------	--------------	----------	------------	----------------

DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC (DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES) POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ESTRADE DANS L'EGLISE POUR L'ANNEE 2023

Lors du conseil du 16 juin, nous avons évoqué la présence de mûrle sous le plancher de l'estrade au droit du retable Nord.

Après dépose, évacuation, stockage, démolition et traitement, il faut prévoir le remontage de l'estrade pour la fin d'année 2023.

Le plan d'action du chantier 2023 est le suivant :

- Entreprise LE BER: remontage estrade, Entreprise Cœur de granit : support du solivage et la couverture : amélioration au nord.

Monsieur Kerguillec, Ingénieur à l'UDAP29 (Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine), suit de près le dossier.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention au conseil régional pour aider au financement de ces nouveaux travaux de rénovation de l'estrade.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- **DONNE** son accord pour demander une subvention à la DRAC.
- **SIGNER** les documents concernant ce dossier.



Le Maire

Bernard MICHEL